



SARL P.FOUQUET, B. DOMINICI, C. FOUQUET-
ANTONIOTTI, M.MASSONI-LIEUTAUD
VILLE DI PIETRABUGNO

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES
19 Cours Général Leclerc
20000 AJACCIO

Ville de Pietrabugno, le 25 mars 2026

Dossier suivi par
Lola MORACCHINI
lola.moracchini.20033@notaires.fr

ANTONELLI Paul Vincent et Jean François
1010890 /ML /LM /
Commune de CASTELLO DI ROSTINO (Haute-Corse)

Envoi par mail : cr.ajaccio@notaires.fr

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver en pièce jointe une insertion concernant la création d'un titre de propriété au nom de :

1°) Madame Marie Jeanne ANTONELLI, retraitée, épouse de Monsieur Don Philippe Jules Octavien **EMMANUELLI**, demeurant à FURIANI (20600) lotissement Bronzini n°3 Les Amandiers.
Née à BASTIA (20200) le 18 décembre 1955.

2°) Madame Félicité ANTONELLI, sans profession, épouse de Monsieur Roger **MURATI**, demeurant à BASTIA (20600) Bât 43 cité aurore.
Née à BASTIA (20200) le 19 avril 1957.

3°) Madame Augustine Françoise ANTONELLI, employée, demeurant à VALLECALLE (20232) lieu-dit Curtalina.
Née à BASTIA (20200), le 8 mars 1959.

4°) Madame Nathalie Pierrette ANTONELLI, en invalidité, épouse de Monsieur Eric Laurent **LIENARD**, demeurant à BASTIA (20600) Bât 4 Les Aralias.
Née à BASTIA (20200) le 31 mai 1968.

Concernant divers biens immobiliers situés sur la commune de **CASTELLO DI ROSTINO (Haute-Corse)**.

Je vous communique ci-après l'adresse mail pour le retour des accusés de réception de la Préfecture et de la CTC : **lola.moracchini.20033@notaires.fr**

Dans cette attente et avec mes remerciements.

Je vous prie de me croire,
Votre bien dévouée.

P/O Maître Martine MASSONI-LIEUTAUD
MORACCHINI Lola

Commune de CASTELLO DI RUSTINO

S.A.R.L FOUQUET/DOMINICI/FOUQUET-ANTONIOTTI/MASSONI-LIEUTAUD, Notaires associés, 20416 - VILLE DE PIETRABUGNO, Immeuble le Napoléon, BP 52.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martine MASSONI-LIEUTAUD, Notaire à VILLE DI PIETRABUGNO, le 23 mars 2026, il a été dressé conformément l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 , un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du code civil, il a été constaté la qualité de propriétaire de : Madame Marie Jeanne ANTONELLI, épouse de Monsieur Don Philippe Jules Octavien EMMANUELLI, née à BASTIA (20200) le 18 décembre 1955 ; Madame Félicité ANTONELLI, épouse de Monsieur Roger MURATI, née à BASTIA (20200) le 19 avril 1957 ; Madame Augustine Françoise ANTONELLI, née à BASTIA (20200), le 8 mars 1959 ; Madame Nathalie Pierrette ANTONELLI, épouse de Monsieur Eric Laurent LIENARD, née à BASTIA (20200) le 31 mai 1968. Concernant le bien ci-après désigné : A CASTELLO-DI-ROSTINO (HAUTE-CORSE) 20235 Lieu-dit POGGIOLO, deux parcelles de terre cadastrées : section E numéros 553 et 554 (Total surface : 00 ha 05 a 89 ca). Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : *"Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage en mairie, sur le site internet de la Préfecture et au service de la publicité foncière."*

POUR AVIS, Maître Martine MASSONI-LIEUTAUD
Adresse mail de l'Etude : dominici.fouquet@notaires.fr